ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 24782

présenté par M. Cinieri

ARTICLE 10

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« lesquelles »

le mot:

« lesquels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tend à corriger une faute d'accord grammatical.